

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES FORETS ET ALPAGES

### Préavis municipal n°01/19 relatif à une modification des termes d'un droit distinct et permanent DDP sur la parcelle 121

La commission des forêts et alpages composée de Mesdames Anne Genevay-Bolay, Nathalie Badertscher de Messieurs Frédéric Guenin, Laurent Renevier, Michel Ruffieux, excusés Didier Besson, David Jaquet, s'est réunie le 04 février 2019. Etaient aussi présents lors de cette réunion la Commission des finances et la Commission d'urbanisme.

Monsieur le Syndic Didier Lohri, Mesdames les Municipales Katia Gashi, Maria Krasnova, Monsieur le Municipal Alexander Pacozzi, excusé Monsieur le Municipal Lorenzo Merlanti, Monsieur Amaury Annen, garde-forestier, assisté de Madame Nathalie Angeloz, secrétaire municipale, nous ont présenté et commenté ce préavis. Nous les remercions pour les informations fournies.

La Commission s'est à nouveau réunie les 18 février et 4 mars 2019. Etaient présents Mesdames Anne Genevay-Bolay (2x), Nathalie Badertscher (2x), Messieurs Frédéric Guenin (2x), David Jaquet (1x), Laurent Renevier (1x), Michel Ruffieux (2x), excusé Didier Besson (2x).

La Commission des forêts et alpages a reçu par le biais de la Municipalité divers documents dont un courriel de la part de la Société Bois GH Sàrl dans lequel il est fait mention que celle-ci, je cite, «n'a aucun intérêt d'aucune sorte par rapport à cette parcelle communale no 121. »

Il règne également trop de confusion quant aux noms des sociétés.

Monsieur Heiss était l'initiateur de ce projet et n'étant plus intéressé à ce jour, par ce DDP, la Commission n'estime pas adéquat de le modifier.

Au vu de ce qui précède, la Commission des forêts et alpages demande au Conseil Communal de Bassins de refuser ce préavis 01/19 tel que présenté.

Bassins, le 8 mars 2019



Anne Genevay-Bolay, Présidente

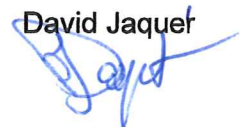


Frédéric Guenin



Michel Ruffieux

David Jaquet



Nathalie Badertscher, rapporteur